

ASSEMBLÉE NATIONALE

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 475

présenté par

M. Saint-Huile, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Guy Bricout, M. Jean-Louis Bricout,
M. Castellani, M. Colombani, M. de Courson, Mme Descamps, Mme Froger, M. Lenormand,
M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Pancher, M. Panifous,
M. Serva, M. Taupiac, M. Warsmann et Mme Youssouffa

ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.